

La Présidence, le Bureau et le
Secrétariat général de l'
Assemblée constituante genevoise
ont le profond regret et la grande
tristesse de faire part du décès de
Monsieur
Soli PARDO
constituant
dont ils garderont le meilleur
souvenir.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de
la famille.